



# 1<sup>ère</sup> COURSE de COTE Régionale des 3 CHATEAUX - PEA ASA CHAMBLEY 07&08 Septembre 2024

## Règlement Particulier

*Le présent règlement particulier complète le règlement standard des courses de côte.*

L'ASA CHAMBLEY Organise :

Les 07&08 septembre 2024 avec le concours d'Auto Sport Moyeuve & MECASPORT Ottange  
Sous le patronage du Crédit Mutuel.

Une compétition automobile régionale en PEA dénommée :

### 1<sup>ère</sup> Course de Côte Régionale des 3 Châteaux - PEA

Cette compétition compte pour : La Coupe de France des Courses de Côtes et le  
Championnat de la Ligue Grand Est du Sport Automobile.

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue Grand Est sous le N°29 date du 18 / 06 /2024  
Et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation sous le N°435 date du 18 / 06 /2024

**Organisateur technique** Nom : Auto-Sport-Moyeuve-57  
Adresse : 24 Cité des Castors - 57250 MOYEUVRE GRANDE

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à  
l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées FFSA.

#### ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

##### 1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. COTTET Fabrice.....Licence n° 8012
Commissaires Sportifs	M <sup>me</sup> . LATOUCHE Marilyne....Licence n° 234919 M. GERARDIN Didier.....Licence n° 19652
Directeur de Course	M. MISTRI Serge.....Licence n° 5945
Directeur de Course Adjoint	M. CASTEL Denis.....Licence n° 277034
Commissaires Techniques	M. PROTOIS Gérard.....Licence n° 1906 M. LORRAIN Michel.....Licence n° 105082
Chargé de la mise en place des moyens	M. RAMA Fabrice .....Licence n° 35052
Chargés des relations avec les Concurrents	M. HORALA Gilbert.....Licence n° 12674
Chargé des Commissaires de route	M. RAMA Fabrice ..... Licence n°35052
Chronométrateurs	en cours
Classement	en cours
Médecin	M. MAILLET Francis                      Licence n° 12821

### 1.2P. HORAIRES

Clôture des engagements le : 02/09/24 à 24h00.  
Publication de la liste des engagé le : 03/09/24 à 24h00  
Vérifications administratives le : 07/09/24 de 16h00 à 19h00.  
08/09/24 de 07h30 à 08.30  
Vérifications techniques le : 07/09/24 de 16h15 à 19h15  
08/09/24 de 07h45 à 08h45  
Affichage de la liste des Concurrents autorisés à prendre part aux essais le : 08/09/24 à 08h50.  
Briefing des Commissaires le : 08/09/24 à 08h00.  
Essais non chronométrés le : 08/09/24 à 09h00.  
Essais chronométrés le : 08/09/24 à 10h30.  
Un Briefing Pilotes écrit sera remis contre émargement lors du contrôle administratif.  
Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course : 08/09/24 à 12h00.  
Epreuve de Coupe de France de la Montagne :  
Affichage des ordres de départ à la course (Série A - Série B) :

#### Course :

1<sup>ère</sup> montée le 08/09/24 à partir de 13h30.  
2<sup>ème</sup> montée le 08/09/24 à partir de 14h30.  
3<sup>ème</sup> montée le 08/09/24 à partir de 15h30.  
4<sup>ème</sup> montée le 08/09/24 à partir de 16h30.

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé

Remise des prix le : 08/09/24 à 18h15.

Les concurrents pourront retirer les chèques correspondants à leur prix ainsi que le Palmarès :

Le : 08/09/24 à 18h15., Garage HIRT - Joeuf.

Réunions 1 du Collège Commissaires Sportifs : 08/09/24 à 08h00 à la médiathèque de Joeuf.

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège des C.S.

### 1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le 07/09/24 : de 16h00 à 19h00. A proximité de la Médiathèque  
le 08/09/24 : de 07h30 à 08h30. A proximité de la Médiathèque  
Vérifications techniques le 07/09/24 : de 16h15 à 19h15, Parking ancien Leader Price  
le 08/09/24 : de 07h45 à 08h45. Parking ancien Leader Price

Adresse : Garage HIRT Agent Renault, rue Franchepré Joeuf .....

Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 60 € TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français). Ainsi qu'une autorisation de leur ASN pour les Concurrents étrangers.

L'autorisation du propriétaire dans le cas de prêt, location, et/ou Double-Monte nominative au conducteur de la voiture pour cette compétition.

Aucune vérification ne sera effectuée après la fermeture de contrôle soit le : 08/09/24 à 08h45.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le : 08/09/24 à 08h50.

### 1.5P. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Chaque Concurrent doit disposer une bâche de protection résistante aux hydrocarbures d'au moins 3mx5m , ainsi qu'un extincteur vérifié de moins de 2 ans, en cas d'absence de l'un et/ ou l'autre, l'amende sera de 200 et/ou 400€.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte.

## ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

### 3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante : ASA CHAMBLEY - 12 rue de l'Eglise - 54890 CHAMBLEY, jusqu'au 02 septembre 2024 à 24 heures.

Les droits d'engagement sont fixés à :

- 175 € (170 € + 5 € pour le challenge des commissaires) pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.
- 155 € ( 150 € + 5 € pour le challenge des commissaires) pour les concurrents de l'ASA Chambley
- 345 € ( 340 € + 5 € pour le challenge des commissaires) pour les concurrents refusant la publicité optionnelle de l'organisateur

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des droits d'engagement

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50 les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

### 4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des courses de côte.

### 4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

### 4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau de sécurité.

## ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des courses de côte.

Publicité obligatoire (non rachetable) Crédit Mutuel .....

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P. PARCOURS

La course de côte des 3 Châteaux à le parcours suivant CD11.

La course se déroulera en 4 montées obligatoires.

Procédure de départ :

Chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Départ :

CD41, Rue de Franchepré 100m avant le rond-point direction Moyeuve Grande – Montois la Montagne.....

Arrivée :

CD11, Route de Moyeuve 300m avant le début d'agglomération de Montois/Montagne

Pente moyenne :

6,5% .....

Longueur du parcours :

1750m.....

Modalités de retour au départ :	RD 00 Montois La Montagne et RD00 Joeuf .....
Parc de départ :	Rue Franchepré Joeuf .....
Parc d'arrivée :	Rue de la sapinière Montois la Montagne
<b>6.2P. ROUTE DE COURSE :</b>	RD11.
<b>6.3P. FILE DE DEPART :</b>	Rue Franchepré, 100m avant rond-point Moyeuve Grande
<b>6.4P. SIGNALISATION :</b>	Voir règlement standard des courses de côte.
<b>6.5P. PARC CONCURRENT</b>	Le parc concurrents est situé sur le parking ancien Leader Price Accessibles à partir de 09h00, le 07/09/24 Les remorques devront être garées à.....

#### **6.6P. PARC FERME FINAL**

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de disqualification d'office) pour tous les concurrents classés est situé : Parking ancien Leader Price et Rue Franchepré partie basse

#### **6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS**

Les tableaux d'affichage seront placés :

- Pendant les vérifications : A la Médiathèque Joeuf .....
- Pendant les essais et la course au parc départ : Avant le départ en prégrille .....
- Pendant le délai de réclamation après l'arrivée : Avant le départ en prégrille .....

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

#### **6.8P. PERMANENCE**

Pendant la compétition, une permanence se tiendra :

Au départ de 08h00 à 19h00 – Tél : permanence n° 06.33.44.54.84.....

Centre de secours le plus proche : Montois La Montagne ou Joeuf Téléphone n°18 .....

### **ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

**7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING) :** Voir Art : 1.2.p

#### **7.3P. COURSE**

Voir règlement standard des courses de côte.

Procédure de départ : aux feux tricolores.

#### **7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES**

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les compétitions régionales.

### **ARTICLE 8P. PENALITES**

Voir règlement standard des courses de côte.

### **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

Les classements suivants seront établis :

- Un classement général pour les voitures de Sport (série A)
- Un classement général pour les voitures de Production (série B)
- Un classement par groupe et par classe (séries A et B confondues)
- Un classement pour les moins de 25ans,
- Un classement féminin si 3 participantes.

Le classement s'effectuera sur le meilleur temps réalisé sur 1 des 4 montées. Les classements provisoires seront affichés 30 min après l'arrivée du dernier concurrent au parc fermé final.

## ARTICLE 10P. PRIX

La remise des prix se déroulera le : 08/09/24 au Garage HIRT – rue Franchepré (Joeuf) à 18h15.

La répartition des prix se fera de la façon suivante ;

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Scratch Série A	100 € + 1 coupe	80 € + 1 coupe	50 € + 1 coupe	1 coupe	1 coupe
Scratch Série B	100 € + 1 coupe	80 € + 1 coupe	50 € + 1 coupe	1 coupe	1 coupe
Classe De 1 à 5 partants	40 € + 1 coupe	1 coupe			
Classe Plus de 5 partants	50 € + 1 coupe	40 € + 1 coupe	1 coupe		
Féminine / -25 ans Si 3 partants ou + sinon 1 coupe (1 <sup>er</sup> )	50 € + 1 coupe	1 coupe			

Trois commissaires seront également récompensés.

Les concurrents qui ne se présenteront pas à la remise des prix perdront leur droit aux prix.

Les coupes ou trophées seront remis lors de la remise des prix, les chèques seront envoyés dans la semaine.